# MOT

## MOTO=CLUB COMBE DE SAVOIE =

# Toutes les infos sur **mccs.fr**ADRESSE POSTALE:

MCCS 638 Route des Ayes 73460 VERRENS-ARVEY

Président 06 73 54 40 89 Courriel: contact@mccs.fr

### BULLETIN D'ADHESION SAISON 2023/ 2024 (du 01/09/23 au 31/08/24)

NOM:	<u>Prénom</u> :	<u>Né(e) le</u> :	à			
<u>Profession (adulte)</u>	<u>Adresse co</u>	omplète:				
Courriel (bien lisible svp!)		<u>Téléphone:</u>				
CASM (pour une licence comp	ré le					
ou Ecole de conduite: Test Pil	otage UFOLEP pour	Ecole de conduite délivré le				
* VOTRE COTISATION D'ADHE		ADULTE (né en 2005 et avant) ENFANT / JEUNE (à partir de 2006)	35€ 25€			
* VOTRE LICENCE R6 UFOLEP pratiquant (choisir votre catégorie)  - Licence Ecole de conduite ENFANT (né en 2012 et après/ à partir de 6ans)  - Licence Ecole de conduite JEUNE (né de 2006 à 2011)  - Licence Ecole de conduite ADULTE (né en 2005 et avant)						
<ul> <li>- Licence entraînement / compétition JEUNE (né de 2006 à 2011) à partir de 12 ans <u>avec CASM</u></li> <li>- Licence entraînement / compétition ADULTE (né en 2005 et avant) <u>avec CASM</u></li> <li>Veuillez préciser le type de moto utilisée: 2 T? ou 4T? cylindrée:cm3</li> </ul>						
<u>-</u>	•	urs et les adultes (licence Ecole de Condui atoire pour accéder aux pistes)Prise en charge par	-			

\* ASSURANCE COMPLEMENTAIRE INDIVIDUELLE FACULTATIVE (Voir imprimé « demande de licence » établir un chèque à l'ordre de l'APAC.(assurance complémentaire valide jusqu'au 31/08/2024)

VOTRE REGLEMENT (adhésion + licence) Par CB au Bureau d'Accueil

Montant:

### ATTENTION!ENGAGEMENT DE L'ADHERENT MAJEUR(ou des parents pour les adhérents mineurs)

- En faisant acte d'adhésion, chaque membre s'engage à respecter les statuts (voir site), à participer à la vie du club, et plus particulièrement aux travaux d'entretien du terrain d'Aiton.
- Adhésion /licence/abonnement sont acquis pour la durée de la saison, sans possibilité de remboursement.
- TRAVAUX: JOINDRE UN CHEQUE DE CAUTION de 75€ à l'ordre de « MOTO-CLUB COMBE DE SAVOIE »pour toute adhésion (décision du CA du21/06/2019) : ce chèque sera tiré si vous n'avez pas participé aux travaux entre le 01/09/2023 et le 31/08/2024 (un chèque par famille) (trois séances de travaux au minimum).

\*<u>DROITS A L'IMAGE:</u> En signant son adhésion, tout adhérent et son représentant légal acceptent de rétrocéder leur image au travers de photos, films, ou autres supports de communication.

### **ECOLE DE CONDUITE D'AITON**

L'Ecole de conduite est ouverte à	toutes les catégories de licen	ces R6 UFOLEP.	La licence "Eco	ole de conduite" pe	ermet de ro	uler
uniquement en séance d'Ecole de	conduite. Les participants et	les parents d'er	fants mineurs	s'engagent à resp	ecter le <b>règ</b>	lement
intérieur de l'Ecole de conduite d	ommuniqué à chaque adhére	ent et publié sur	mccs.fr.			
_	_				_	

Fait à.....Signature de l'adhérent (des parents pour les mineurs)